

RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE
Conseil régional

Procès-verbal de la séance du 27 juin 2018 (matin)

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept du mois de juin, à neuf heures et sept minutes, le Conseil de la Région autonome Vallée d'Aoste s'est réuni en réunion ordinaire, à Aoste, dans la salle du Conseil.

Les Conseillers suivants sont présents:

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1) AGGRAVI Stefano | 19) MARQUIS Pierluigi |
| 2) BACCEGA Mauro | 20) MINELLI Chiara |
| 3) BERTIN Alberto | 21) MORELLI Patrizia |
| 4) BERTSCHY Luigi | 22) MOSSA Luciano |
| 5) BIANCHI Luca | 23) NASSO Manuela |
| 6) BORRELLO Stefano | 24) NOGARA Alessandro |
| 7) CERTAN Chantal | 25) PULZ Daria |
| 8) CHATRIAN Albert | 26) RESTANO Claudio |
| 9) COGNETTA Roberto | 27) RINI Emily |
| 10) DAUDRY Jean-Claude | 28) ROLLANDIN Augusto |
| 11) DISTORT Luca | 29) RUSSO Maria Luisa |
| 12) FARCOZ Joël | 30) SAMMARITANI Paolo |
| 13) FERRERO Stefano | 31) SORBARA Marco |
| 14) FOSSON Antonio | 32) SPELGATTI Nicoletta |
| 15) GERANDIN Elso | 33) TESTOLIN Renzo |
| 16) LUBOZ Roberto | 34) VESAN Luigi |
| 17) LUCIANAZ Diego | 35) VIÉRIN Laurent |
| 18) MANFRIN Andrea | |

La séance est présidée par M. Antonio FOSSON, président.

Mme Patrizia MORELLI, conseillère, remplit les fonctions de secrétaire.

Mme Christine PERRIN, secrétaire général du Conseil, assiste à la séance. Mme Silvia MENZIO assure le secrétariat.

Après en avoir constaté la validité, le président M. Antonio FOSSON déclare ouverte la séance et l'Assemblée procède à l'examen des points de l'ordre du jour indiqués dans la lettre du 11 juin 2018, réf. n° 4877/GAB.

Le Conseil adopte les actes suivants:

Objet n° 12/XV ELECTION DES ASSESSEURS RÉGIONAUX.
du 27/06/2018

Le Président FOSSON, suite à la proposition du nombre et de l'articulation des Assessorats et des noms des Assesseurs présentés par le Président de la Région (objets n° 8/XV), invite le Conseil, aux termes de l'article 4 de la loi régionale n° 21 du 7 août 2007 et de l'article 8bis du Règlement intérieur pour le fonctionnement du Conseil régional, à procéder à l'élection des Assesseurs régionaux.

Intervient le Conseiller VIÉRIN qui, pour motion d'ordre, demande une brève suspension des travaux et la convocation de la Conférence des Chefs de groupe pour la programmation des travaux.

La séance est suspendue de 12h39 à 12h46.

À la reprise des travaux, le Président relit la proposition du nombre et de l'articulation des assessorats et des noms des membres du gouvernement régional et rappelle que la votation des Assesseurs régionaux a lieu au scrutin secret, par un seul vote, à la majorité absolue des Conseillers statutairement prévus, en cochant la case "SI/OUI" ou "NO/NON" du bulletin de vote, et que les bulletins portant des noms de personnes ou toute autre indication seront annulés.

Le Conseiller DAUDRY demande que les bulletins de vote soient remplis à la table de vote.

Après vote secret effectué à la table de vote (la Conseillère MORELLI remplissant les fonctions de secrétaire et les Conseillers COGNETTA, FARCOZ et MANFRIN remplissant les fonctions de scrutateurs) ayant donné les résultats suivants:

- Conseillers présents et votants: trente-cinq;
- Bulletins valablement exprimés: trente-cinq;
- Bulletins blancs: deux.

Nombre de voix réunies:

- SI/OUI: dix-huit;
- NO/NON: quinze.

Le Président du Conseil, au vu des résultats du vote, proclame élu, avec dix-huit voix favorables su trente-cinq Conseillers votants, M. Stefano AGGRAVI au poste de Assesseur aux finances, aux activités productives, à l'artisanat et aux politiques du travail, Mme Chantal CERTAN au poste de Assesseur à la santé, au bien-être, aux politiques sociales et à la formation, M. Elso GERANDIN au poste de Assesseur à l'agriculture et à l'environnement, avec la charge de vice-président de la Région, M. Stefano BORRELLO au poste de Assesseur aux ouvrages publics, au territoire et au logement public, M. Paolo SAMMARITANI au poste de Assesseur à l'éducation et à la culture et M. Claudio RESTANO au poste de Assesseur au tourisme, aux sports, au commerce et aux transports.

LE CONSEIL

prend acte et les Assesseurs régionaux, sur invitation du Président du Conseil, prennent place à la table du gouvernement.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

LE CONSEILLER SECRÉTAIRE
DU CONSEIL

LE SECRÉTAIRE

Certificat de publication

Je certifie qu'un extrait de la présente délibération est publié au tableau d'affichage de l'Administration régionale à dater du 2 juillet 2018

Fait à Aoste, le 2 juillet 2018

LE SECRÉTAIRE
